

On June 27, 2012, the Canadian Historical Association received notice that SSHRCC would eliminate the Aid and Attendance Grants to Scholarly Associations (AAGSA), which were used by Canadian scholarly associations to subsidize the travel of their members, particularly graduate students, postdoctoral fellows, and unwaged scholars, to attend the annual conferences and general meetings of many societies.

The CHA responded by immediately expressing our concern to SSHRCC and the Federation for the Humanities and Social Sciences. SSHRCC's own planning document, "Framing our Direction, 2010-12," includes the objective to "Better connect social sciences and humanities research within and beyond academia, to maximize intellectual, cultural, social and economic impact." We argued that the robust discussion and sharing of ideas at the annual Congress of Humanities and Social Sciences met this goal, and travel support was essential to continuing it.

The CHA's longstanding policy has been to prioritize emerging scholars, especially graduate students and recent graduates, for this travel funding. In 2011, 80% of the funds from the AAGSA directly supported the travel of emerging scholars when Congress was held at the University of New Brunswick. 35% of the outstanding program for that year was presented by graduate students and postdoctoral fellows. Without the \$17,952 grant from AAGSA, it is likely that many of those travelling from outside of the region would not have been able to attend.

In the notice that explained the decision to eliminate this program, SSHRCC stated that associations could apply to the Connection program for conference, colloquia, and workshop support which was "geared toward short-term targeted knowledge mobilization initiatives." The CHA would have liked to take advantage of this opportunity even if a Connection Grant could not replace the travel grant given the limited number eligible to receive funds under this program. The CHA tried to take advantage of this opportunity, knowing that such grants could not replace the broad-based AAGSA. Unfortunately, after considerable efforts were made by Dominique Marshall, Vice-President, and Penny Bryden, Program Chair, SSHRCC unexpectedly suspended intakes for the Connection program before our application could be considered.

As a result, the CHA Council has authorized the creation a new Travel Assistance Fund, intended to subsidize the travel costs of presenters at the Annual General Meeting for those in need. Graduate students, post-graduate part-time instructors, post-doctoral fellows and independent scholars without institutional support are eligible to apply. The same process, procedures, and eligible costs from previous years in administering the travel grant would be followed.

Le 27 Juin 2012, la Société historique du Canada a été avisée que le CRSH éliminerait le programme Aide et subventions de voyage aux sociétés savantes (ASVSS). Celui-ci était utilisé par les sociétés savantes du Canada pour subventionner le voyage de leurs membres, en particulier les étudiants des cycles supérieurs, stagiaires postdoctoraux et chercheurs non-salariés pour assister aux colloques annuels et aux assemblées générales de nombreuses sociétés.

La SHC a promptement répliqué en exprimant sa préoccupation auprès du CRSH et de la Fédération canadienne des sciences humaines. Le document de planification du CRSH, « Définir nos orientations, 2010-12 » comporte l'objectif d' « Assurer à la recherche en sciences humaines une meilleure connexion au sein et à l'extérieur du milieu universitaire afin de maximiser son impact sur les plans intellectuel, culturel, social et économique. » Nous avons ainsi fait valoir que le débat animé et le partage d'idées au Congrès annuel des sciences humaines atteint cet objectif et que la subvention des frais de déplacement était indispensable pour que ces échanges se poursuivent.

La politique de la SHC a toujours été de donner la priorité aux nouveaux chercheurs, plus particulièrement les étudiants des cycles supérieurs et les diplômés récents dans le programme de subvention des frais de déplacement. En 2011, 80% des fonds de l'ASVSS ont été remis pour aider le déplacement de chercheurs émergents au Congrès qui a eu lieu à l'Université du Nouveau-Brunswick. Les étudiants diplômés et stagiaires postdoctoraux ont offert pas moins de 35% des communications du programme exceptionnel de 2011. Sans la subvention de 17 952 \$ de l'ASVSS, il est probable que plusieurs des étudiants en provenance de l'extérieur de la région n'auraient pas été en mesure d'y assister.

Le CRSH note dans l'avis qu'il a envoyé pour expliquer leur décision d'éliminer ce programme que les associations pouvaient s'inscrire au programme Connexion pour participer à des ateliers, colloques et conférences « menant à des initiatives de mobilisation de connaissances ciblées à court terme. » La SHC comptait bien pouvoir profiter de cette opportunité même si une subvention Connexion n'aurait pas remplacé la subvention de voyage ASVSS. Malheureusement, malgré les efforts considérables de la vice-présidente de la SHC Dominique Marshall et de la responsable de la programmation de la réunion annuelle, Penny Bryden, le CRSH a subitement suspendu le programme de subventions connexion avant que notre application pourrait être considérée.

En conséquence, le conseil d'administration de la SHC a autorisé la création d'un nouveau Fonds d'aide aux déplacement qui a pour but de subventionner les frais de déplacement des

The revenue for this new fund is being created by drawing upon the interest generated from two existing endowments. A portion of the Ryerson Fund was already designated to support graduate student conference travel within Canada, but the funds were rarely accessed. In addition, interest from the Ethnic Booklets Fund will also be used to support the new Travel Assistance Fund, with the hope that once the series is completed, we will have a sizeable base endowment to support travel for emerging scholars. At current rates of interest from these sources, we will have about \$8,000 per year to support travel for emerging scholars. This does not match the previous level of funding, but it demonstrates the CHA's commitment and determination to provide support for emerging scholars within its current means.

The decision to eliminate the AAGSA at a time when SSHRCC's budget was increased by \$7 million per year for "industry-academic partnership initiatives," suggests a worrying trend whereby support for broad-based, long-term knowledge advancement, as traditionally supported by scholarly academic organizations, is increasingly supplanted by "short-term, targeted knowledge mobilization initiatives." Such a view ignores the fact that "short-term knowledge mobilizations" do not spring from a vacuum – they are nurtured and developed within broader research structures that allow for such innovative work to find their first audiences, spark those first conversations, and produce ripple effects that carry on into new research initiatives. The value of attending the CHA Annual Meeting extends far beyond simply presenting a paper – it lies in the networking opportunities, academic exchanges, and professional mentorship that occur both at the conference and beyond it.

By establishing the Travel Assistance Fund, the CHA is demonstrating its commitment and belief that emerging scholars should have every opportunity to present their work at the Annual Meeting, to publish papers in our journal, and to participate as professional historians in the life of the organization. And we will continue to advocate on behalf of all historians for a more flexible research infrastructure that acknowledges the significant role of academic societies in nurturing, facilitating, and producing historical knowledge.

Individual members who wish to support this initiative can do so by designating their donations as part of the new Travel Assistance Fund endowment.

conférenciers à la réunion annuelle pour ceux qui en ont besoin. Les étudiants diplômés, enseignants postdoctoraux à temps partiel, stagiaires postdoctoraux et chercheurs indépendants sans soutien institutionnel sont admissibles au programme. Le même processus ainsi que les procédures et coûts admissibles dans l'administration de la bourse de subvention des frais de déplacement des années précédentes seront suivies.

Les revenus de ce nouveau fonds proviendront de l'intérêt accumulé par deux fonds existants. Une partie du Fonds Ryerson a déjà été désigné pour soutenir le déplacement d'étudiants des cycles supérieurs à des colloques au Canada mais les fonds ont rarement été versés. De plus, les intérêts du Fonds des brochures sur les groupes ethniques seront également utilisés pour soutenir le Fonds d'aide au déplacement avec l'espoir qu'une fois la série terminée, nous aurons une dotation de base non négligeable pour soutenir le déplacement de nouveaux chercheurs. Au rythme actuel de l'intérêt généré par ces sources, nous aurons environ 8 000 \$ par année pour appuyer les déplacements de chercheurs immergeants. Cette somme n'équivaut pas au niveau de financement antérieur mais témoigne néanmoins de l'engagement de la SHC et de sa détermination à apporter un soutien aux nouveaux chercheurs selon ses capacités financières.

La décision d'éliminer l'ASVSS à un moment où le budget du CRSH a été augmenté de 7 millions de dollars par année pour les « initiatives de partenariat entre l'industrie et le milieu universitaire », suggère une tendance inquiétante où le soutien à l'avancement des connaissances à long terme et à grande échelle, ce que font les savantes organisations universitaires, est en perte de vitesse au profit de l'appui aux « mobilisations des connaissances à court terme ». Cette optique ne tient pas compte du fait que « les mobilisations des connaissances à court terme » ne naissent pas du néant - elles sont cultivées et développées au sein de programmes de recherche plus vastes qui suscitent l'intérêt d'un nouveau public pour ces travaux novateurs, provoquent ces premières conversations et produisent un effet d'entraînement qui se traduisent en nouvelles initiatives de recherche. L'importance d'assister à la réunion annuelle de la SHC dépasse largement la simple présentation d'une communication - elle réside dans les possibilités de réseautage, les échanges intellectuelles et le mentorat professionnel qui se produisent à la fois à la conférence et dans la foulée de celle-ci.

En créant le Fonds d'aide au déplacement, la SHC fait preuve de son engagement envers les nouveaux chercheurs et de sa conviction que ceux-ci devraient avoir la possibilité de présenter leurs travaux lors de la réunion annuelle, de publier un article dans notre revue et de participer à titre d'historiens professionnels à part égale au bien être de l'organisation . Et nous allons continuer à défendre les intérêts de tous les historiens pour une infrastructure de recherche plus souple qui reconnaît le rôle important des sociétés savantes de procurer, faciliter et produire des connaissances historiques.

Les membres qui souhaitent soutenir cette initiative peuvent le faire en désignant leurs dons au nouveau Fonds d'aide au déplacement.

As stated in our treasurer's note, the CHA Council voted, at its November 2012 meeting, to create a Travel Assistance Fund to help subsidize the travel costs of student/new scholar presenters in need at the Annual General Meeting in light of the cancellation of SSHRC's Aid and Attendance Grants to Scholarly Associations (AAGSA). As was the case with SSHRC's grant, the CHA grant will not always cover the full amount requested. Here are the terms of reference of the travel assistance fund:

- a) The Treasurer is responsible for overseeing the distribution of these funds.
- b) Only transportation costs will be covered and only for those members residing more than 300 km from Victoria.
- c) The CHA cannot pay the full transportation expenses of qualified participants. Consequently, we must insist that all members, including graduate students, apply first to their own institution or to any other organization for funding.
- d) Only members in good standing of the CHA will be considered for financial assistance. Funding will be provided for only those members presenting a paper at the Conference *and who are registered for Congress and the CHA Annual Meeting*. Also, graduate students and sessional faculty will be given priority in the distribution of funds.
- e) Participants who wish to be considered for assistance from the CHA must fill out the Travel Expense Claim form and return it to the CHA office prior to 30 April 2013. If you are making a claim, fill out the "Travel Expense form" as soon as you have a good estimate of your travel costs. The CHA *does not* consider hotels and other accommodation expenses to be travel costs.
- f) Decisions will be communicated in May 2013 and reimbursement checks will be handed out at the CHA Business Office at the University of Victoria during our Annual Conference.
- g) Important: *We will consider only the claims of those whose paper has been forwarded to the Program Chair, Professor Penny Bryden, chashc@uvic.ca and the CHA office at cha-shc@cha-shc.ca by 30 April 2013.*
- h) You can obtain the "Travel Expense Form" on our website at www.cha-shc.ca or by contacting the CHA office at cha-shc@cha-shc.ca.

Comme l'indique notre trésorier dans sa note, le conseil d'administration de la SHC a voté, lors de sa réunion de novembre 2012, de créer un Fonds d'aide au déplacement pour aider à subventionner les frais de déplacement d'étudiants ou de nouveaux chercheurs-conférenciers dans le besoin à notre assemblée générale annuelle suite à l'élimination du programme Aide et subventions de voyage aux sociétés savantes (ASVSS) du CRSH. Comme c'était le cas avec la subvention du CRSH, la subvention de la SHC ne pourra malheureusement pas rembourser entièrement les dépenses engagées par les membres. Voici les termes de référence du fonds d'aide au déplacement :

- a) La distribution de ces fonds a été confiée au trésorier.
- b) Seuls les frais de déplacement seront remboursés et seules les personnes demeurant à plus de 300 km de Victoria pourront s'en prévaloir.
- c) La SHC ne s'engage pas à rembourser la totalité des frais de déplacement des participants admissibles. En conséquence, nous devons insister sur le fait que tous les participants, y compris les étudiants diplômés, devraient d'abord s'adresser à leur institution ou à tout autre organisme subventionnaire afin d'obtenir des fonds de voyage.
- d) Seuls les membres en règle de la SHC seront admissibles à une subvention. Seuls les membres en règle présentant une communication au congrès seront admissibles à cette subvention. *De plus, vous devez être inscrit au congrès et à la réunion annuelle de la SHC pour être éligible.* Priorité sera donnée aux étudiants diplômés et aux professeurs à contrat.
- e) Les participants admissibles qui souhaitent bénéficier d'une subvention de la SHC devront remplir les formulaires appropriés et les retourner à la Société avant le 30 avril 2013. Le formulaire « Demande de remboursement de frais de déplacement » peut être rempli dès que les participants ont une idée des coûts qui seront encourus pour leur déplacement à la réunion. Prière de noter que la SHC *ne rembourse pas* les frais de logement, quels qu'ils soient.
- f) Les décisions seront communiquées en mai 2013 et le chèque correspondant sera remis en mains propres au bureau de la SHC à l'Université de Victoria durant la réunion annuelle.
- g) **Veuillez noter que nous n'étudierons que les demandes de ceux et celles qui auront fait parvenir leur communication au responsable de la programmation, la professeure Penny Bryden, chashc@uvic.ca et le bureau de la SHC, cha-shc@cha-shc.ca avant le 30 avril 2013.**